

PARACHAT

BECHALA'H

31 JANVIER 2015
11 CHEVAT 5775

866



HILLOULOT

- 11 Chevat Rabbi Haïm Tolédano
 - 12 Chevat Rabbi Raphaël Pinto
 - 14 Chevat Rabbi Yaacov Yehochoua "Le Pné Yehochoua"
 - 16 Chevat Rabbi Chalom Mordekhaï Hacohen Schwadron
 - 17 Chevat Rabbi Haï Hawita Hacohen
- Que leur mérite vous protège. Amen

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de
Rabbi David Pinto Chlita

32, rue du Plateau
75019 Paris - France
Tel.: +331 42 08 25 40
Fax: +331 42 06 00 33
20 bis, rue des Mûriers
69100 Villeurbanne -
France
Tel.: +334 78 03 89 14
Fax: +334 78 68 68 45
www.hevratpinto.org

Paris Lyon Marseille

Allumage 17:26 17:25 17:29

Fin 18:37 18:32 18:34

La Voie à Suivre

7"02

LA VIE DE LA RUE COMPARÉE À UNE ÉPÉE SPIRITUELLE

Rabbi David Pinto Chlita

« Hachem dit à Moché : "Étends ta main sur la mer, et les eaux reviendront sur l'Égyptien, sur ses chars et sur ses cavaliers." » (Chemot 14, 26)

Dans son livre « Or Ha'Haïm », Rabbeinou 'Haïm ben 'Attar s'interroge : pourquoi D. a-t-Il ordonné à Moché d'étendre la main une nouvelle fois sur la mer afin que les eaux reviennent dans leur lit et submergent les Egyptiens ? Tout le but de l'ouverture de la mer Rouge était de permettre aux bnei Israël de la traverser en reléguant les Egyptiens à l'arrière. Mais si la mer restait divisée en deux, de sorte que les Egyptiens puissent aussi passer sur la terre sèche, le miracle de son ouverture n'aurait servi à rien ! C'est pourquoi le Or Ha'Haïm fait remarquer que la mer aurait dû reprendre d'elle-même son état initial et que l'ordre de D. adressé à Moché d'étendre la main dessus une nouvelle fois semble superflu !

Il est écrit dans les Psaumes (114, 3) « La mer vit et s'enfuit », ce qui veut dire que la mer a vu l'image de Hachem et s'est retirée (Yalkout Chimoni Chemot 234). On en déduit que la mer a nécessité un dévoilement de D. pour se retirer. Ceci est surprenant et difficile à comprendre : pourquoi n'a-t-elle pas respecté la condition que Hachem lui avait imposée lors de la Création, à savoir de se partager au moment de la sortie d'Égypte, et n'a-t-elle pas attendu l'intervention de D. ? Pourquoi fallait-il en plus que Moché étende la main sur la mer afin qu'elle reprenne sa forme et noie les Egyptiens ?

Nos Sages expliquent que la mer a entendu de l'accusateur : « Ceux-ci sont des idolâtres, et ceux-là sont des idolâtres. » Elle n'a pas vu de supériorité du peuple d'Israël sur les Egyptiens qui justifierait une perturbation de son état naturel, miracle que, par ailleurs, les Egyptiens ne méritaient pas non plus. Ce « jugement » de la mer, rapporté par nos Sages, est très étonnant : est-il vraiment possible de comparer l'idolâtrie des enfants d'Israël à celle qui était pratiquée par les Egyptiens ? Les bnei Israël étaient en plein processus de réparation, en train de quitter les quarante-neuf degrés d'impureté, et avaient déjà renoncé à l'idolâtrie. Alors pourquoi la mer a-t-elle pensé que ces deux peuples étaient idolâtres de la même manière ?

On peut répondre à cette question en analysant ce qui est relaté au sujet de la génération de 'Hizkiyahou : chaque enfant (fille ou garçon) connaissait à la perfection les lois d'impureté et de pureté dans tous leurs détails, car 'Hizkiyahou avait planté une épée à l'entrée de la maison d'étude en déclarant que quiconque n'y viendrait pas étudier serait transpercé par cette épée (Sanhédrin 94b). Ce comportement de 'Hizkiyahou ne se comprend pas facilement. En effet, nous avons foi qu'il faut étudier, car la Torah apporte la sagesse et protège du mauvais penchant comme a dit Hachem : « J'ai créé le mauvais penchant, et Je lui ai créé la Torah comme remède » (Kidouchin 30b). Aussi, le peuple d'Israël a l'obligation d'accomplir les mitsvot, et celui qui ne le fait pas finira par être puni, car toute transgression entraîne de lourdes conséquences, comme il est mentionné dans la Torah.

En revanche, la Torah n'a jamais dit explicitement que quiconque n'étudie pas est passible de mort et reçoit sa punition immédiatement. Certes, l'étude donne du mérite et procure une récompense, mais malgré tout, celui qui s'en dispense tout en accomplissant toutes les mitsvot avec rigueur n'est pas passible de mort. C'est pourquoi on a du mal à comprendre sur quoi 'Hizkiyahou s'est appuyé pour affirmer que quiconque ne se rend pas à la maison d'étude sera transpercé par l'épée.

Nous pouvons expliquer que le mot « herev » (épée) est formé des mêmes lettres que « re'hov » (rue). Ainsi, le roi 'Hizkiyahou n'avait pas l'intention de tuer physiquement ceux qui n'étudiaient pas la Torah. Il voulait simplement signifier aux bnei Israël que celui qui n'étudie pas et ne veille pas à se rendre à la maison d'étude verra naturellement son cœur se détourner de la Torah, permettant ainsi à toutes les futilités et matérialités de s'introduire en lui. Or, celui qui laisse la rue pénétrer son corps et son âme se laisse, d'une certaine manière, transpercer par l'épée, car hormis la mort physique, il existe une mort spirituelle qui est, elle, bien plus grave.

En effet, après la mort du corps, l'âme continue à vivre dans le monde de l'éternité, tandis que quelqu'un qui est détruit spirituellement perd la vie dans ce monde-ci et dans le monde futur, d'où la gravité de cette mort par rapport à l'autre. Tel était le message de 'Hizkiyahou : celui qui n'étudie pas la Torah s'ouvre à tous les désirs de ce monde, et ainsi tue son âme. Il se trouve alors que la « rue » (re'hov), mot composé des mêmes lettres que « herev » (épée), l'a tué.

D'après ce que nous venons de dire, nous pouvons expliquer qu'au début, la mer n'a pas voulu reprendre sa forme originelle et noyer les Egyptiens, car elle plaçait les bnei Israël et le peuple égyptien au même niveau d'idolâtrie. En effet, les désirs matériels sont comparés à l'idolâtrie, qui entraîne malheur et destruction pour le peuple d'Israël. Or les bnei Israël n'avaient pas encore reçu la Torah, et donc rien ne les protégeait des tentations de ce monde. Cette opinion de la mer s'est renforcée au vu des nombreux biens, issus du butin de l'Égypte, que détenait le peuple d'Israël. Elle a vu dans cette richesse une passion et une matérialité comparables à de l'idolâtrie. C'est seulement après que D. lui a assuré que ce butin entrerait dans le cadre d'une promesse faite aux Patriarches – selon laquelle ils sortiraient avec une grande richesse – que la mer a été satisfaite et est retournée dans son lit.

Nous pouvons appuyer nos propos sur le verset « Tirez et prenez pour vous » (ibid. 12, 21) que les commentateurs expliquent ainsi : retirez vos mains de l'idolâtrie, prenez un agneau, qui est le dieu des Egyptiens, et faites-en un sacrifice. En égorgeant le dieu des Egyptiens, vous en arriverez à détruire également votre mauvais penchant pour l'idolâtrie. Que cet acte vous conduise à vous détacher de la mauvaise culture, des passions et de la matérialité si présentes et répandues dans le peuple égyptien. Hachem a ainsi fait comprendre à la mer que les bnei Israël n'avaient aucun lien avec l'idolâtrie des Egyptiens, à laquelle ils avaient maintenant renoncé.

Ses voies sont des voies pleines de délices

Mon cher élève Liron Elbaz, qui habite Lyon, a un voisin non-juif. Un jour, il m'a dit : « Rav, je suis sûr que mon voisin est un descendant d'Amalek. A chaque fois que ma famille et moi célébrons une fête juive, il proteste en vociférant des propos antisémites très violents.

– Vraiment ? ai-je demandé. As-tu un exemple à me donner ?

– Bien sûr, a-t-il répondu, tous les Chabbats, lorsque nous chantons pendant le repas, il frappe sur notre mur commun, et avec colère et d'une voix forte, il manifeste son mécontentement. » Puis il a poursuivi :

« Rav, ce n'est qu'un seul exemple. Mais mon voisin cultive une haine envers tout ce qui diffuse une odeur de sainteté. Et c'est pourquoi je n'ai aucun doute sur le fait qu'il est un descendant d'Amalek », a-t-il conclu.

En écoutant ses paroles, je me suis empressé de lui répondre :

« C'est ce que tu penses. Mais si tu me demandes mon avis, je suis convaincu que ton voisin "non-juif" est précisément un juif doté d'une âme perdue.

Si le judaïsme l'opprime tellement et engendre chez lui tant de colère, c'est uniquement parce qu'il possède en lui une étincelle juive cachée qui se révèle à chaque fois qu'émanent de ta maison des senteurs de judaïsme. Le mauvais penchant, qui essaye de toutes ses forces d'empêcher cette étincelle de s'exprimer, renforce en son for intérieur l'antisémitisme avec lequel il a toujours grandi. C'est la raison pour laquelle cet homme s'adresse à toi avec des cris et des propos coléreux. »

Alors que mon disciple était stupéfait de son changement de considération envers son voisin, j'ai poursuivi :

« Va le voir, montre-lui que tu es en paix avec lui, et essaye de savoir avec finesse et gentillesse s'il a des ascendances juives ou non. »

Bien que surpris par mon étrange conseil, il l'a accepté et est allé rendre visite à son voisin, supposé goy. Il s'est adressé à lui avec courtoisie, lui a expliqué qu'il venait avec de bonnes intentions, et qu'il cherchait à répondre à ses exigences, car il souhaitait vivre en bon voisinage.

Le voisin, d'abord méfiant, a ensuite accepté la demande de mon élève et l'a invité à entrer chez lui. Lorsqu'il lui a demandé s'il était juif, le voisin lui a répondu avec certitude que non, qu'il n'avait aucun lien avec le judaïsme.

Puis au cours de leur agréable discussion, le voisin a confié à mon élève : « J'ai chez moi une lettre que ma mère m'a laissée avant de mourir. Mais c'est écrit dans une langue que je ne comprends pas, et je n'ai donc jamais pu lire les dernières paroles que ma mère m'a adressées. Peut-être pourriez-vous m'aider à comprendre ? » Voilà ce qu'a demandé le « goy » à mon élève tout en lui présentant le document laissé par sa mère.

Mon élève, surpris par la confiance de son voisin, a regardé la lettre et est resté stupéfait en découvrant qu'elle était écrite en hébreu ! Sa mère lui révélait ici qu'elle et sa famille étaient juives. Son nom hébreu était « Lieba », nom clairement juif, répandu en Europe.

En apprenant qu'il était lui aussi juif, le voisin a été frappé de stupeur, et s'est mis à raconter l'histoire de sa vie. Il a confié être un enfant de rescapés de la Shoah : sa mère, ayant traversé des épreuves très douloureuses pendant la guerre, s'était toujours gardée de lui faire part de leur origine juive.

Après d'autres recherches, il a découvert son origine véritable : il était bel et bien juif ! Avec le temps, il s'est rapproché de la religion, a reconnu son Créateur, et cessé d'attaquer son voisin, grâce à qui il avait découvert ses racines juives.

Il est écrit (Proverbes 3, 17) : « Ses voies sont des voies pleines d'agrément, et tous ses sentiers aboutissent à la paix. » C'est précisément dans les chemins de la Torah, dans des voies pleines d'agrément et de paix, que se trouvait la solution à la grande colère du voisin, qui s'est finalement avéré être juif. De cette façon s'est ouverte une porte vers son cœur, et son âme, perdue parmi les nations, a mérité de retourner à son origine.

La Haphtara de la semaine

Le rapport avec la paracha :

La haphtara relate la défaite de Sisra et le cantique de Devora. Parallèlement, notre paracha relate la défaite de Paro et de son armée, et le cantique de Moché et des bnei Israël sur la mer.

« Quand l'anarchie régnait en Israël (beIsraël), une poignée d'hommes s'est dévouée : rendez-en grâce à Hachem » (Juges 5, 2)

Nous savons que D. veille davantage à l'honneur des bnei Israël qu'au Sien. Mais de notre côté, nous devons faire l'inverse, à savoir veiller à Son honneur plus qu'au nôtre.

Le verset « Quand l'anarchie régnait » fait allusion à cette notion : lorsque D. veut Se venger, Il ne le fait que « beIsraël », c'est-à-dire pour Israël (bichvil Israël).

D'autre part, nous devons tirer une leçon de l'attitude de D., ce à quoi la suite du verset fait allusion : « Une poignée d'hommes s'est dévouée : rendez-en grâce à Hachem. » En d'autres termes, lorsque les bnei Israel se dévouent pour la guerre, ils doivent le faire pour « rendre grâce à Hachem », pour que l'honneur de D. ne soit pas profané. (« Miguéret Hacha'ar »)

« Ceux qui L'aiment rayonneront comme le soleil dans sa gloire » (Juges 5, 31)

Ce verset concerne les juifs pieux qui correspondent à la définition de nos Sages : « Ceux qui sont humiliés et n'humilient pas en retour, ceux qui sont couverts de honte et ne ripostent pas. » Il est écrit dans le traité Guittin (36b) qu'à leur sujet, le texte annonce « Ceux qui L'aiment rayonneront comme le soleil dans sa gloire. »

On raconte que Rabbi 'Haïm Yossef David Azoulay était extrêmement joyeux à chaque fois qu'on l'offensait et qu'il réussissait à se maîtriser et à laisser passer.

Il avait par exemple noté dans son calendrier personnel, à l'année 5545 : « Chabbat, D. m'a donné le mérite de surmonter mes midot et de me réjouir. »

Garde ta Langue

Commandement négatif

Celui qui raconte du lachon hara afin de flatter celui qui l'écoute transgresse « Vous ne souillerez point le pays », qui est, d'après de nombreux Gueonim, un interdit. De même, celui qui écoute le lachon hara, et pour flatter celui qui raconte, approuve ses dires et rajoute ses propres critiques, transgresse également l'interdit de la flatterie.

Etudes sur la droiture dans les Midot

Lorsque après avoir accompli la mitsva de la circoncision, Avraham s'est trouvé dans une grande faiblesse corporelle, mais n'a néanmoins pas pu supporter que sa tente soit dépourvue d'invités. « Il leva les yeux et vit trois hommes debout près de lui, et il les vit et courut à leur rencontre. » Où Avraham a-t-il levé les yeux ? « Avraham s'est dit, si je vois la Chekhina Qui attend à cause d'eux, je sais que ce sont des gens importants. Et si je les vois s'honorer l'un l'autre, je saurai que ce sont des gens corrects. Quand il les a vus s'honorer l'un l'autre, il a su qu'ils étaient corrects » (Béréchit Rabba 48, 15).

Il ressort de tout cela qu'il est possible que quelqu'un soit à un niveau tellement élevé que « la Chekhina attende à cause de lui ». Et pourtant, Avraham était encore en doute pour savoir si une telle personne était quelqu'un d'honnête ! Cela signifie qu'il n'aurait pas couru à leur rencontre, bien qu'il ait vu la Chekhina les attendre, tant qu'il n'avait pas vérifié qu'outre leur grandeur, c'étaient des gens « corrects ».

Quelle est donc la définition de gens qui sont « corrects » ?

Quelqu'un de correct est quelqu'un qui respecte l'autre. C'est ce que nous apprenons dans Pirkei Avot : « Qui est respectable ? Celui qui respecte les autres. » Il n'est pas dit : « Qui est respectable ? Un génie, un tsaddik, un homme pieux », mais « celui qui respecte les autres ».

Un doute de la Torah

Le gaon Rabbi Isser Zalman Meltzer zatsal était en train d'étudier la Torah à une heure très tardive en compagnie de Rabbi David Finkel. Tout à coup, quelqu'un frappa à la porte et entra. Il avait une question à poser au Roch Yéchiva et voulait lui parler en privé.

Rabbi David et la rabbanit Beila Hinde furent un peu surpris de l'heure à laquelle cette personne était arrivée. Il était courant qu'on vienne parler avec le Rav, mais venir si tard dans la nuit pour poser une question ?

Comme à son habitude, le Rav répondit affablement, se leva immédiatement et rentra avec lui dans une autre pièce intérieure, laissant Rabbi David dans la pièce extérieure avec la rabbanit. Au bout de quelques minutes, le Rav sortit de la pièce dans tous ses états, en marmonnant « comment une chose pareille est-elle possible, comment peut-on trouver une solution ? » Il tournait sans prêter attention à sa femme ni à son élève, comme s'il ne sentait pas leur présence, passa devant eux, rentra dans l'autre pièce et n'en ressortit pas pendant un certain temps.

La rabbanit, qui était entièrement dévouée à préserver la santé de son mari, se mit à redouter son excitation. Qui savait ce que lui avait raconté la personne qui était entrée à une heure si tardive ? Ce n'était pas pour rien que le Roch Yéchiva était si agité.

Elle demanda à Rabbi David de rentrer dans la pièce où se trouvait le Rav pour lui demander ce que cela signifiait. Il entra donc, et vit son grand Rav assis sur le lit plongé dans ses pensées, et se disant à lui-même : « Ma tête éclate vraiment, aïe ma tête... »

Rabbi David prit son courage à deux mains, s'approcha, et demanda prudemment : « Qu'y a-t-il, que s'est-il passé ? »

« Je t'en prie, laisse-moi tranquille », répondit-il.

La rabbanit et Rabbi David se firent encore plus de souci, et ce dernier lui demanda de nouveau : « Qu'est-il arrivé ? » Le Roch Yéchiva répondit fermement : « Je t'en prie, sors d'ici et laisse-moi tranquille. » Repousser quelqu'un de cette façon n'était pas du tout dans la nature du Rav. L'élève fut interloqué et sortit.

Au bout d'un certain temps, on entendit sa voix de l'autre côté de la porte, qui disait avec force et fermeté, en frappant fortement sur la table : « Une chose pareille n'est pas possible, on ne peut pas verser le sang d'une fille d'Israël. A aucun prix ! »

Ensuite il sortit de la pièce, suivi par celui qui avait posé la question, et qui marmonnait : « Bon, si c'est ce que le Rav pense... »

« Oui, oui ! Naturellement, l'interrompit le Roch Yéchiva, il n'y a aucun doute, mazal tov, et avec l'aide de Hachem l'année prochaine vous m'inviterez à une circoncision. »

Après le départ de l'homme, le Rav Meltzer fut libre d'expliquer ce qui s'était passé :

« Cet homme s'est fiancé avec une jeune fille juive très convenable, et il vient d'apprendre qu'il n'est pas certain qu'elle puisse avoir des enfants. Il est venu me demander s'il lui était permis de l'épouser. Je lui ai répondu que dans ce genre de doute, il ne faut pas épouser la femme, car c'est un doute de la Torah, mais que je voulais peser les choses.

Je suis rentré dans la pièce attenante, et après avoir réfléchi, j'ai décidé qu'il ne fallait pas annuler le chidoukh, pour la raison que si par malheur il était annulé, la jeune fiancée subirait un affront terrible et une grande mortification. Comme on le sait, humilier quelqu'un est l'équivalent d'un meurtre. Cet affront, si le chidoukh était annulé, était certainement un meurtre par l'humiliation, ce qui est une interdiction de la Torah.

La décision m'était très difficile, et en fin de compte c'est l'humiliation qui l'a emporté, c'est pourquoi je lui ai dit qu'il n'annule pas le chidoukh, et qu'avec l'aide de Hachem, dans un an il m'inviterait à une circoncision. »

Hommes de foi

Mogador était une ville moderne, une ville qui a beaucoup souffert de l'esprit de la maudite haskala et de ses conséquences. Des opinions bizarres et des visions du monde étrangères à l'esprit de la Torah ont pénétré jusqu'à l'intérieur des maisons juives, et Rabbi 'Haïm Pinto se donnait beaucoup de mal et déployait de grands efforts pour éloigner cet esprit néfaste de la communauté.

Un beau jour, raconte Rabbi Chelomo Knafo, l'un des habitants de la ville entra chez le Rav, et les yeux baissés, lui raconta qu'il craignait que sa femme n'ait commis une très grave faute. Il voulait divorcer.

Rabbi 'Haïm, en entendant cela, fut bouleversé, et s'empressa d'appeler la femme pour qu'elle vienne chez lui immédiatement. « Est-ce vrai, ce que j'ai entendu sur vous ? lui demanda le Rav. Si c'est vrai, asseyez-vous et repentez-vous immédiatement. » La femme nia absolument, et raconta au Rav qu'elle n'avait jamais commis cette faute et qu'elle était honnête et permise à son mari.

« Dans ce cas, lui dit Rabbi 'Haïm, nous allons vérifier si vous avez dit la vérité ou non. »

Il ouvrit immédiatement le séfer Torah à la parachat Nasso, et lut le passage de la sota, la femme se tenant debout devant lui. Quand il eut fini de lire, il renvoya chez eux la femme et son mari. En chemin, la femme sentit tout à coup de fortes douleurs, qui se concentraient dans son ventre et ses jambes. Elle tombait et se relevait, tombait et se relevait, jusqu'à ce qu'elle rende l'âme.

« Pourquoi cries-tu vers Moi, parle aux bnei Israël et qu'ils avancent » (14, 15)

Apparemment, cela signifie que Moché et les bnei Israël devaient rentrer dans la mer avant même que le Saint, béni soit-Il ait dit à Moché que c'est ce qu'il fallait faire. Et on ne comprend pas d'où ils auraient dû savoir qu'il leur arriverait un miracle et que la mer se fendrait, au point de n'avoir pas besoin de prier mais d'avancer dans la mer.

Rabbi Moché Feinstein zatsal répond à cette question : comme on avait promis aux bnei Israël en Egypte qu'ils allaient partir pour recevoir la Torah au mont Sinai, et que c'était là tout le but de la sortie d'Egypte, il était évident que s'ils se trouvaient dans une situation sans issue, avec les Egyptiens derrière eux et la mer devant eux, il leur serait fait un miracle et la mer s'ouvrirait.

Ce résultat devait nécessairement se produire, puisque c'était tout le but de la sortie d'Egypte, qui n'était autre que toute une chaîne de miracles, le miracle de l'ouverture de la mer n'étant que la suite de tous les autres. En effet, s'il ne s'était pas produit, pourquoi y aurait-il eu tous les autres miracles en Egypte ?

« Moché étendit la main sur la mer et vers le matin la mer revint à son état habituel » (14, 27)

On raconte qu'on avait demandé au gaon de Vilna l'explication d'un enseignement des Sages selon lequel le Saint, béni soit-Il avait posé à la création la condition que la mer se fende pour les bnei Israël quand ils sortiraient d'Egypte : où cette condition posée à la création se trouvait-elle en allusion ?

Au même moment précis, raconte le livre « Havatsélet Hasharon », le Rav de Volojine est entré avec son jeune fils Yitz'hak, et le garçon a dit que l'allusion se trouvait dans la parachat Béréchit, où il est écrit : « que les eaux se rassemblent en un seul endroit et que la terre apparaisse ». Or il y a une difficulté : une fois que l'eau s'est rassemblée en un seul lieu, il est évident que de l'autre côté la terre doit apparaître !

C'est pourquoi cela contient une allusion au fait que la terre apparaisse en même temps que les eaux se rassemblent : et c'est le moment de l'ouverture de la mer, où la terre est apparue pendant même le rassemblement des eaux. Le gaon s'est levé et l'a embrassé sur la tête.

« Hachem règnera à jamais » (15, 8)

Le livre « Kedouchat Lévi » explique la raison du changement d'ordre dans le verset du livre de Téhilim, où les mêmes choses sont écrites dans un ordre différent : « Règnera Hachem à jamais » (146, 10)/

Effectivement, normalement il aurait fallu dire « Règnera Hachem » et non « Hachem règnera », comme l'a dit David, à cause de ce qu'on a enseigné les Sages dans le traité Nedarim (10a), à savoir qu'il est interdit de dire « Pour Hachem un sacrifice », par crainte de mourir après avoir dit le nom de Hachem, si bien que ce Nom aurait été prononcé pour rien. Il faut dire « Un sacrifice pour Hachem. »

Mais au moment où la mer s'est fendue, les Sages ont dit que « leur impureté a disparu », si bien que les bnei Israël n'avaient pas du tout à redouter la mort, c'est pourquoi ils ont pu dire le Nom de Hachem en premier : « Hachem règnera », car c'est une meilleure façon de s'exprimer lorsqu'il n'y a pas de crainte de prononcer ce Nom en vain. C'est seulement après la faute du Veau d'Or que cette impureté est revenue et que l'ange de la mort a de nouveau eu de la puissance contre les bnei Israël. Alors, la règle de ne pas prononcer le Nom de Hachem en premier est revenue, pour qu'il ne risque pas d'être profané.

« Israël vit les Egyptiens morts au bord de la mer » (14, 30)

Pourquoi Moché devait-il nous informer qu'ils les avaient vue morts ? Il est évident qu'il n'y a plus de vie après la noyade, or les Sages ont dit qu'ils avaient vu la mort des Egyptiens. On nous informe par là que c'était la fin de leur mort, afin que les bnei Israël les reconnaissent au moment où ils étaient encore vivants et qu'eux-mêmes voient les bnei Israël et soient envahis par la honte.

Ohr Ha-Haïm Hakadoch

A la lumière de la Paracha

L'essence de l'homme est dans son effacement devant la Torah

« Moïse étendit la main sur la mer, Hachem fit reculer la mer toute la nuit par un vent d'est violent, Il mit la mer à sec et les eaux se fendirent » (Chemot 14, 21).

« La mer vit et s'enfuit, le Jourdain retourna en arrière » (Téhilim 114, 3).

Il est écrit dans le Midrach Cho'her Tov (Téhilim 114) : qu'est-ce que la mer a vu pour s'enfuir ? Elle a vu les ossements de Yossef. Or c'est très extraordinaire : quel rapport y a-t-il entre les ossements de Yossef et le fait que la mer se soit fendue ?

Il faut dire que la mer a vu que Moché avait frappé l'eau avec son bâton pour la diviser. Or au moment où les bnei Israël prenaient aux Egyptiens un butin d'or et d'argent, Moché avait tout quitté pour se donner la peine de s'occuper des ossements de Yossef, afin d'accomplir le serment qu'il avait fait prêter aux bnei Israël que lorsqu'ils quitteraient l'Egypte, ils prendraient ces ossements avec eux. Moché était entièrement dévoué à la Torah et aux mitsvot et il a tout abandonné pour s'occuper de la mitsva de prendre les ossements de Yossef.

Les « ossements » (atsamot) représentent une allusion à « tous mes os diront » (Téhilim 35, 10), ce qui est l'essence (atsmiout) même de l'homme. Moché a mis toute son existence à la disposition de Hachem et de Ses mitsvot, c'est pourquoi il s'est occupé de la mitsva du serment à Yossef au lieu de ramasser de l'argent et de l'or (voir Sota 13a). Et le mot « Yossef » évoque la racine ajouter (« lehossif »). Cela signifie que Moché, qui avait donné son essence à Hachem, a voulu y ajouter une mitsva et encore une autre mitsva. Au début de la parachat Bechallah, le verset dit : « Moché prit les ossements de Yossef », et le mot « vayika'h » (prit) est une allusion aux kiddouchin. En effet, le traité Kiddouchin (4b) enseigne qu'on peut épouser une femme (lui donner les « kiddouchin ») avec de l'argent (acquisition, « kih'a », terme également employé pour désigner le mariage), ainsi qu'il est écrit (Devarim 24, 1) : « Quand un homme épouse (« ika'h ») une femme », et aussi à propos du champ d'Ephron (Béréchit 23, 13) : « Prends (« ka'h ») de moi l'argent du champ. » Nous apprenons par « guezeira chava » que de même qu'à propos d'Ephron il est question d'argent, dans les kiddouchin il est également question d'argent, par conséquent le terme « ki'ha » fait allusion au mariage. Ceci vient nous dire que Moché était consacré et marié à la Torah.

C'est cela que la mer a vu, et c'est pourquoi elle s'est fendue, en constatant que Moché était totalement effacé devant la Torah. Elle s'est appliquée à elle-même un raisonnement a fortiori, en se disant qu'elle aussi devait s'effacer totalement et se fendre à cause de la Torah, car certainement les bnei Israël, en se trouvant à proximité de Moché, qui avait renoncé à sa propre essence pour la Torah, apprendraient de lui eux aussi. En effet, Moché était grand même aux yeux des Egyptiens, et certainement aux yeux des bnei Israël, qui ne manqueraient pas d'apprendre de lui et de se rattacher à la Torah. Or comme Moché ne s'occupait que des ossements de Yossef, c'était un signe de la grandeur de la puissance de Yossef, c'est pourquoi quand la mer a vu son cercueil, elle s'est fendue.